

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **84 (1948)**

Heft 25

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : *En attendant la ristourne.* - *Cotisations.* - *Postes au concours.* - Genève : *U.I.G. Absences pour maladie.* - *U.I.G. Dames. Convocation.* - *U.I.G. Dames U.A.E.E. Visite au sanatorium des institutrices de St-Jean d'Aulph.* - *Fédération.* - Neuchâtel : *Solidarité.* - *Fonds scolaire de prévoyance.* - *Don du corps enseignant en faveur de son fonds scolaire de prévoyance.* - *Variété : C'était l'autre...* - *Attention.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : V. Dentan : *A propos de deux conférences.* — Henri Devain : *1er août 1948 - Jeu historique.* — *Guide de documentat on S.P.R. : La clé des champs.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

EN ATTENDANT LA RISTOURNE...

... voici une information que l'office du personnel nous a transmise récemment et dont la seconde partie intéressera ceux de nos collègues qui ont pris leur retraite cette année.

1. La rétroactivité pour les nouveaux traitements fixée au 1er janvier 1948 s'applique à l'ensemble du personnel qui était nommé ou engagé par l'Etat à cette date ;
2. Le complément de traitement résultant de cette rétroactivité sera versé également au personnel qui a quitté l'administration avant le 30 avril 1948 (cas spéciaux réservés). M. Mt.

COTISATIONS

Le caissier rappelle aux quelques membres de la S.P.V. qui n'ont pas encore payé leur cotisation pour 1948, qu'ils ont avantage à le faire sans trop tarder afin d'éviter les frais du remboursement postal.

La cotisation s'élève maintenant à 23 francs, selon la décision de l'assemblée générale de février. Les personnes qui l'oublient et versent 21 francs comme auparavant, compliquent le travail du caissier.

(Compte de chèques de la S.P.V. : II 2226.)

M. Mt.

POSTES AU CONCOURS

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, 1er service, jusqu'au 2 juillet à 17 heures.

Bellerive. — Instituteur.

Jusqu'au 6 juillet, à 17 heures

Aigle. — Maîtresse d'ouvrages. 25 h. aux écoles primaires et 7 h. au collège, sous réserve d'une réorganisation. Entrée en fonctions : 1er septembre. (Ne se présenter que sur convocation.)

Le Châtelard-Montreux. — Instituteur à Vernex. Entrée en fonctions : 2 septembre. Obligation d'habiter la commune.

Montreux. — 2 maîtresses ménagères. Entrée en fonctions : 1er octobre. Possibilité d'habiter dans tout le cercle de Montreux.

Romanel s. Morges. — Instituteur. Entrée en fonctions : 1er novembre.

GENÈVE

U. I. G.

ABSENCES POUR MALADIE

Le Département, faisant suite à une demande des trois associations genevoises, a modifié comme suit l'ordre de service concernant les absences pour cause de maladie.

Dès le début de l'année scolaire 1948-49, les trois mois de maladie à traitement plein seront comptés sur une année et non plus sur trois. La retenue sera de 50 % après trois mois, et le traitement sera supprimé après une absence d'un an.

Ces dispositions sont conformes à celles qui sont appliquées aux membres de l'enseignement secondaire et de l'administration.

Nous remercions le Département du geste qu'il vient de faire en notre faveur.

A. Neuenschwander.

U. I. G. DAMES

CONVOCAATION

Aux maîtresses des 7^{me} et 8^{me} années

Nous vous rappelons, chères collègues, que vous êtes convoquées en séance spéciale le *mercredi 30 juin* à 16 h. 45 (Brasserie du XX^e Siècle, Place du Cirque). Le comité a besoin de votre avis au sujet du nouvel enseignement de l'Instruction civique.

Bl. G.

U. I. G. - DAMES — U. A. E. E.

VISITE AU SANATORIUM DES INSTITUTRICES
DE ST-JEAN D'AULPH

Le 27-mai, une quarantaine de membres de notre Union se sont rendues à St-Jean d'Aulph. Le car s'est ébranlé à 8 h., par un temps couvert, mais un aimable soleil nous a escortées dans la vallée du Giffre, puis au cours d'une merveilleuse montée au Col des Gêts, et enfin pendant la descente sur Morzine et St-Jean d'Aulph. Là, nous avons été reçues par M. et Mme Cathelain et leur état-major médical, ainsi que par toutes nos collègues du sanatorium, rassemblées dans la salle de jeu. C'est en dégustant un verre de vin blanc que nous avons entamé les premières conversations avec nos collègues, venues de toutes les régions de France, mais surtout des départements les plus éprouvés par la guerre : les départements du Nord, la Bretagne et le Midi. Une ambiance de cordialité et de gaieté s'établit immédiatement. Mlle Godel fut un délicat troubadour dans de vieux refrains français, quant à Mlle Basset, elle fit déferler les rires en évoquant M. Fadet et elle remplit le Sana tout entier de l'arome des « confitures » de Duhamel. Une douzaine d'entre nous avaient organisé, pour la circonstance, un petit chœur qui chanta quelques chansons romandes, puis se rendit auprès des malades alitées qui les écoutèrent de leurs chambres.

Pendant ce temps, la table avait été dressée pour les Genevoises et quelques déléguées des malades, ainsi que pour les directeurs et les médecins du Sanatorium. Au cours d'un délicieux repas, chacune eut l'occasion de mieux connaître la vie du Sana et de ses hôtes, leurs difficultés et leurs espoirs, d'apprécier la bonne organisation intérieure due à M. et Mme Cathelain et aux malades elles-mêmes, d'admirer la belle camaraderie, l'entraide et la confiance qui y règnent. Il n'y a aucune possibilité de distraction à St-Jean d'Aulph, la vie du Sana et les distractions qu'il leur offre sont les seules qui puissent remplir la vie des malades. Aussi c'est avec plaisir qu'elles accueillent toutes les possibilités d'accroître leur bibliothèque ou leur discothèque (musique classique de préférence).

Au moment du café, toutes nos collègues françaises nous ont rejointes et la salle de jeu du Sana était pleine à craquer. A leur tour, les Françaises nous firent bénéficier de leurs talents : chants et violon. Puis, en fin d'après-midi, tout le monde chanta à l'unisson des chansons de France et de Suisse, avec un tel cœur et un si bel entrain que le Sanatorium en vibra de la cave au grenier. C'est bien à regret qu'il fallut quitter cette atmosphère de franche gaîté et de bonne amitié pour reprendre la route de Thonon.

Grâce aux cotisations de nos membres pour St-Jean d'Aulph, nous avons pu apporter une quarantaine de kilos de café et une vingtaine de kilos de chocolat.

Dans une de ses lettres, M. Cathelain, se faisant l'interprète de ses malades, nous disait que « ce qui les a plus particulièrement touchées, c'est cette affectueuse camaraderie, si spontanée et si sincère ». Comment nos collègues de St-Jean d'Aulph n'auraient-elles pas éveillé cette sympathie par leur jeunesse, leur cordialité et leur entrain ? Nous sommes reparties du Sanatorium enrichies de leur amitié et fortifiées par leur exemple de confiance souriante en l'avenir. Merci à vous, collègues de St-Jean d'Aulph !

L. D.

FÉDÉRATION

C'est dans une ambiance empreinte de la plus grande cordialité que la Fédération a fêté le 11 courant le départ de Matile qui quitte la présidence après trois années d'une activité remarquable.

M. Sengel a rappelé aux représentants des diverses associations tout ce que nous devons à notre ami. Avec une rare combativité, il a su en effet défendre nos intérêts sans jamais reculer devant les nombreux obstacles.

A ces félicitations, il convient d'ajouter les cordiaux et chaleureux remerciements que Neuenschwander lui a adressés pour tout ce qu'il a apporté à l'U.I.G. C'est avec une pointe visible d'émotion que Matile reçoit une channe enrubannée. Il prend la parole pour dire tout le plaisir qu'il a eu à travailler avec ses collègues de la Fédération et particulièrement avec Haubrechts qui a été un secrétaire très dévoué.

Joignons à ces remerciements ceux que nous adressons à Mme Matile pour la patience qu'elle a eue lorsque son mari était pris par nos assemblées.

Pour la Fédération, le secrétaire : G. H.

NEUCHÂTEL

SOLIDARITÉ

L'appel lancé en faveur de Mlle *Siegrist*, notre collègue des Ponts, ruinée par un incendie, a eu un plein succès. La somme remise par le C.C. a été accueillie, comme on pense, avec reconnaissance. Mlle *Siegrist* adresse à tous les collègues, neuchâtelois ou romands, qui lui sont venus en aide ses remerciements émus.

S. Z.

FONDS SCOLAIRE DE PRÉVOYANCE

Le Grand Conseil, au cours de la semaine, aura à se prononcer sur une revision partielle de la loi du 15 avril 1937 régissant notre Fonds de retraite. Il s'agit de discuter, et d'adopter, espérons-le, une proposition du Conseil d'Etat de porter à Fr. 660.— par assuré, avec un subside global de Fr. 310 000.— au minimum, la contribution annuelle des pouvoirs publics au Fonds scolaire de Prévoyance.

Ce subside est aujourd'hui de Fr. 260 000.— ; l'augmentation envisagée s'élève donc à Fr. 50 000.— au minimum. Ce minimum sera dépassé au moment où l'effectif des assurés atteindra le chiffre de 470.

La diminution considérable de cet effectif entre 1920 — 595 assurés — et 1941 — 410 assurés — a failli compromettre l'existence de notre caisse. Il a fallu, en 1937, les mesures énergiques et les sacrifices que l'on sait pour parer à une catastrophe. A ce moment, l'expert chargé de la revision technique du Fonds, estimait que l'apport des pouvoirs publics devait être porté à Fr. 300 000.—. Ce chiffre fut ramené à Fr. 260 000.— par décision du Grand Conseil, en raison des circonstances économiques difficiles à cette époque. L'effectif s'élevant en 1937 à 427 assurés, la part des pouvoirs publics était donc de Fr. 260 000.— : 427 = Fr. 608.90. En 1941, avec 410 assurés, elle monta à Fr. 634.15.

Dès 1942, l'effectif remonte, on rouvre des classes ; en 1947, il y a 454 membres du Fonds, et la part des pouvoirs publics n'atteint plus, pour chacun d'eux, que Fr. 572.70.

Or l'art. 18 de la loi exige de l'employeur pour les membres du Fonds relevant d'institutions diverses une prime de Fr. 660.— par assuré. La proposition du Conseil d'Etat tend donc, en mettant tout le monde sur le même pied, à sortir du régime de restrictions imposé par les dures circonstances des années de crise. Le Grand Conseil, selon toutes probabilités, se déclarera d'accord.

La substance des lignes ci-dessus est extraite du rapport très complet du Conseil d'Etat sur la matière. Le même rapport signale, avec satisfaction, l'effet accompli par les membres du Fonds scolaire pour

contribuer au redressement de la situation. L'action entreprise par le C. C. dans ce but est aujourd'hui terminée; les comptes ci-dessous ont été présentés à la dernière séance. Ils ont été adoptés avec remerciements sincères au caissier, pour qui la perception n'a pas été une sinécure, et à tous ceux, actifs et retraités, qui ont pris à cœur de prouver l'intérêt qu'ils portent à l'institution commune.

S. Z.

**DON DU CORPS ENSEIGNANT
EN FAVEUR DE SON FONDS SCOLAIRE DE PRÉVOYANCE**

Comptes

I. Recettes

Versements de 432 membres en activité	Fr.	8 992.—
Versements de 47 membres retraités	»	1 002.—
Versement de la section de Neuchâtel	»	100.—
Intérêts du compte de chèques postaux	»	4.30
Total :	Fr.	10 098.30

II. Dépenses

Versements au Fonds scolaire de prévoyance	Fr.	9 929.70
Frais	»	168.60
Total :	Fr.	10 098.30

Travers, le 4 juin 1948.

Will. Porret, caissier S.P.N.

VARIÉTÉ

C'ÉTAIT L'AUTRE...

Dans une classe enfantine d'une petite ville, tous les lundis matins, la maîtresse s'assure que les pieds de ses petits élèves sont propres. Chaque enfant enlève un soulier et un bas. Eliane, dont la propreté est toujours douteuse, présente un pied gris, recouvert dessous d'une croûte noirâtre.

— Ta maman a oublié de te laver les pieds cette semaine?

Eliane avec conviction :

— Mais non, Madame, on me les a lavés!

— Ce n'est pas possible, tu te souviens mal, c'était la semaine dernière.

Eliane avec encore plus de conviction :

— Mais non, ma maman me les a lavés ce matin.

La maîtresse regarde encore, perplexe.

— Montre-moi l'autre pied.

Du bas crasseux sort un peton tout rose.

Alors, Eliane, dans un large sourire :

— Je « m'es » trompée, c'est « çui » que je devais montrer.

Sans commentaires, mais authentique!

R.-B. C.

ATTENTION

Le numéro du 3 juillet est supprimé; prochain numéro, le 10 juillet.
Dernier délai pour les envois: le 3 juillet.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

A PROPOS DE DEUX CONFÉRENCES

Plusieurs de nos collègues ont eu l'occasion, au cours de ces dernières semaines, d'entendre deux pédagogues fort différents, mais qui certainement marqueront ce temps. Je veux parler de Don Guido VISENDAZ, créateur et père du village d'enfants de Lanciano, et de M. COUSINET, bien connu comme professeur de pédagogie et animateur du travail libre par groupes.

Ces deux hommes semblent avoir réussi à créer chez leurs élèves ou leurs protégés cet intérêt et cet enthousiasme que nous avons tant de peine à éveiller chez nos enfants blasés et saturés par la radio, les sports, le cinéma, les journaux illustrés et le spectacle haletant de notre vie. Précisons en quelques mots de quoi il s'agit.

Don Guido a rassemblé dans une vieille caserne à moitié démolie, au bourg de Lanciano, dans les Abruzzes, environ 130 garçons de 5 à 18 ans, abandonnés, dévoyés, vicieux, comme la guerre en a tant laissé dans les pays où elle a passé. Partant de zéro, sans moyens matériels, sans secours (du moins jusqu'au moment où la Croix-Rouge le découvrit), il réussit à faire de ces petits vauriens une république d'enfants pleins de joie de vivre et d'enthousiasme, sachant s'organiser, se gouverner seuls. Ils ont pu donner à leur sombre demeure un air accueillant et fleuri. Un miracle de l'amour et de la confiance.

M. Cousinet, lui, laisse les enfants, suivant leurs affinités, se constituer en groupes de travail libre. Le maître n'est là que pour fournir la documentation, répondre aux questions et exercer une influence sur ses élèves par l'action affective de sa seule présence. Chez les enfants, c'est un véritable enthousiasme, un intérêt extraordinaire, au point qu'ils peuvent travailler pendant des heures sans même que le maître ait à intervenir. (Cependant certaines affirmations de M. Cousinet sont contestables et ont un caractère d'absolu quelque peu gênant.)

Et ainsi de suite, ce n'est pas deux procédés qu'on nous propose aujourd'hui, c'est dix, vingt ou davantage, c'est Freinet et ses techniques, c'est Decroly et les centres d'intérêt, c'est le travail par fiches, et la méthode de M. X., et celle de M. Z. Tant et si bien que le maître consciencieux de chez nous, celui qui veut se tenir au courant et accomplir son œuvre d'éducateur, qui se rend compte que l'école doit évoluer, que cette école est trop empêtrée encore dans des cadres, des formes, des conceptions qui étaient parfaitement légitimes au moyen âge (recours indispensable à la mémoire avant tout, car c'était le seul moyen de transmettre le savoir, règne absolu de la *méthode d'autorité* aussi bien dans le domaine de la pensée que dans le domaine politique, social et religieux, méconnaissance presque complète de la psychologie de l'enfant, l'enfant est avant tout un être pécheur qu'il faut redresser, etc.), le maître consciencieux, disons-nous, se sent submergé, découragé devant tant de panacées. Il est inquiet et désorienté. Il se juge incapable ; il se prend la tête dans les mains devant ses insuccès, opposés aux réussites extraordinaires, lui-dit-on, des pionniers de l'école nouvelle.

Oserais-je te rassurer, mon cher et valeureux collègue, ai-je assez de mérites pour cela ? Probablement plus d'audace que de mérites ; qu'importe, j'y vais quand même.

En somme, derrière toutes les méthodes, les solutions au problème pédagogique préconisées par l'école moderne, je crois découvrir, parmi d'autres moins importants, trois principes fondamentaux :

1. Appel à l'activité créatrice de l'enfant.
2. Confiance en l'enfant : on peut lui donner des responsabilités.
3. Education et instruction fondées sur la réalité concrète (les choses et non les mots).

Bergson disait en substance que la joie de créer était la joie suprême. Créer est la seule activité qui rende à l'homme toute sa dignité.

Donner des responsabilités à l'enfant, c'est décupler en lui les forces agissantes, c'est le prendre tout entier ; et la plus grande source d'intérêt, c'est la réalité même, dans son infinie variété.

Je crois que chaque fois qu'on travaille en axant son inspiration sur ce triple idéal, qu'on fait effort pour s'en approcher, on est sur le bon chemin, même si l'on n'applique pas intégralement la méthode de M. X. ou celle de M. Z. Si par-dessus tout nous entourons nos élèves d'une affection compréhensive de leurs besoins et de leurs difficultés, nous possédons le grand levier par excellence.

La meilleure méthode est celle qu'on s'est créée soi-même, que sans cesse on modifie et on améliore. Il n'est pas bon de transposer en soi une méthode toute faite, comme un cadre rigide qui détermine, j'allais dire paralyse, toute notre action. N'adoptons tel procédé nouveau que si nous l'avons jaugé, s'il nous convient, et il ne nous conviendra peut-être que si nous l'avons digéré, recréé pour ainsi dire, en le modifiant. Écoutons attentivement ce qu'on nous apporte, examinons avec l'intérêt passionné que nous vouons aux choses de l'école les expériences des pionniers, voyons ce que nous pouvons personnellement en tirer pour améliorer notre marche à l'idéal entrevu, mais ne nous lamentons point et surtout ne perdons pas courage, si telle ou telle méthode ne nous donne pas satisfaction ou si nous ne nous sentons pas de taille à l'adopter. Il y a aussi des erreurs à éviter, que l'expérience nous a enseignées. Le principal est de savoir où l'on va, d'avoir une vision claire du but que l'on se propose d'atteindre pour le plus grand bien des enfants qui sont devant soi, et d'être prêt chaque jour à modifier sa manière de faire. L'on ne peut pas, l'on ne doit pas tout essayer, tout tenter, ce serait bien nuisible.

Certes les expériences et les réussites des novateurs, leurs échecs aussi, sont nécessaires, ne serait-ce que pour secouer notre torpeur et notre tendance à la routine ; mais ce qui a brillamment réussi parce que le maître l'a conçu et dirigé ne donnera peut-être rien de bon chez le disciple, trop servile imitateur. Et que dire encore des différences de races, de conditions politiques et sociales, de fortunes, etc., quand les expériences qu'on nous présente viennent d'autres régions et d'autres pays ?

Luttons donc pour une école meilleure, toujours mieux en rapport avec les nécessités actuelles et les découvertes de la psychologie enfantine, mais gardons notre sérénité et un peu de confiance en nous, bien que nous ne puissions adopter telles quelles ou même comprendre toutes les réalisations de l'école moderne.

V. Dentan.

POUR NOTRE FÊTE NATIONALE

1^{er} AOÛT 1948

Jeu historique par **Henri Devain**

Personnages : Le récitant — La Suisse — Les 22 cantons.

(Les enfants représentant la Suisse et les 22 cantons portent chacun un drapeau ou un grand écusson.)

Le récitant

Il y a 657 ans, quelques hommes valeureux, inspirés par le plus pur esprit chrétien, se réunissaient clandestinement dans la prairie du Rütli, au bord du lac des Quatre-Cantons et prononçaient un serment solennel. Ces hommes — dont les noms sont parvenus jusqu'à nous — s'appelaient Werner Stauffacher, Walther Fürst et Arnold de Melchthal.

L'un était du Pays d'Uri, le deuxième venait des montagnes de Schwyz ; quant au troisième il était Unterwaldien.

Uri, Schwyz, Unterwald. 1^{er} août 1291.

(Uri, Schwytz et Unterwald se présentent.)

Uri *(lisant le Pacte)*

Au nom du Seigneur, Amen.

Il est honorable et avantageux de confirmer les pactes ayant pour objets la sécurité et la paix.

C'est pourquoi, nous, les hommes d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald, considérant la gravité des temps et pour mieux nous défendre, nous nous sommes engagés par serment à nous aider les uns les autres. Nous nous secourrons, dans nos vallées et au dehors, contre tous ceux qui tenteront de nous faire violence ou de nous causer du tort.

Schwyz *(poursuivant la lecture)*

Par le serment consacré, nous avons juré d'observer loyalement cette promesse et nous avons confirmé, par le présent pacte, l'ancien traité qui nous unissait déjà.

Il est bien entendu que chacun, selon sa condition, reste soumis à son seigneur.

Nous avons juré aussi que nous n'accueillerons et ne reconnaitrons aucun juge qui aura acheté sa charge, qui n'habitera pas nos vallées, ou qui ne sera pas membre de nos communautés.

Si un conflit surgit entre nous, les Confédérés dont l'avis a le plus de poids interviendront comme arbitres pour apaiser la chicane ; les autres Confédérés devront se tourner contre celui qui n'accepterait pas cet arbitrage.

Unterwald (*idem*)

En plus, voici ce qui a été convenu : Si un crime a été commis, le meurtrier doit être mis à mort. S'il réussit à s'échapper, il lui est interdit de revenir au pays. Ceux qui accorderaient abri ou protection à ce malfaiteur seront expulsés des vallées. Si quelqu'un met le feu aux biens d'un Confédéré, il ne sera plus membre de nos communautés. Si l'un des Confédérés commet un vol au détriment d'un autre, les biens du coupable seront saisis. Ils serviront, après jugement, à indemniser la victime...

Ces décisions, prises dans l'intérêt de tous, devront, si Dieu le permet, durer à perpétuité.

Fait en l'an de grâce 1291, au début du mois d'août.

(Sonnerie de trompettes)

Le récitant

Par quel miracle notre patrie dont les débuts furent si humbles et souvent si difficiles, par quel miracle la Suisse a-t-elle pu vivre, grandir et prospérer jusqu'à être aujourd'hui la terre aimée, respectée, voire enviée, qu'elle est devenue ?

La Suisse

Par le miracle de la protection divine.

Le récitant

Oui, Dieu a protégé notre sol, visiblement.

La Suisse aurait-elle pu, sans l'aide du Tout-Puissant, doubler heureusement le cap de tant de luttes, de tant de malheurs et de tant de guerres ?

Aurait-elle pu vaincre — elle, si petite — la puissante maison d'Autriche qui pendant plus d'un siècle fut l'ennemie acharnée de la jeune Confédération ? puis le duc de Bourgogne, puis l'Empereur d'Allemagne ?

Heureusement, Dieu suscita à la Suisse des amis, de nombreux amis, sincères, vaillants, fidèles, qui vinrent, quand il en était besoin, renforcer l'alliance, raffermir les liens de l'union.

(Sonnerie de trompettes)

Lucerne

Lucerne. 1332. — 4e Etat de la Confédération.

Zurich

Zurich. 1351. — 5e Etat de la Confédération.

Glaris

Glaris. 1352. — 6e Etat de la Confédération.

Zoug

Zoug. 1352. — 7e Etat de la Confédération.

Berne

Berne. 1353. — 8e Etat de la Confédération.

Le récitant

En 62 ans, cinq voisins, désireux de trouver un appui solide contre l'Autriche menaçante ou contre la noblesse turbulente et pillarde de l'époque, s'allient aux trois Etats forestiers qui, déjà, ont donné des preuves de leur force et de leur bravoure.

Schwyz

1315. Souvenez-vous de Morgarten.

Berne

1339. Souvenez-vous de Laupen, quand l'ours de Berne frotta les côtes des seigneurs coalisés, jaloux de la richesse et des franchises de notre ville !

Le récitant

Ils sont huit maintenant, pour faire face aux adversaires ; huit amis, huit frères.

La Suisse

Un pour tous, tous pour un !

Le récitant

Le temps passe ; l'alliance est solide... comme les bras des Confédérés.

Lucerne

1386. Souvenez-vous de Sempach et de son héros : Arnold de Winkelried !

Glaris

1388. Souvenez-vous de Naefels et de la victoire des 600 Glaronnais, battant et mettant en fuite plus de 5000 soldats du duc d'Autriche !

Le récitant

L'Autriche orgueilleuse est matée. Elle demande la paix.

(Sonnerie de trompettes)

Le récitant

Voici venir la grande époque des conquêtes et des alliances.

Voici venir aussi, hélas ! la première guerre civile, née d'une rivalité territoriale entre Zurich et Schwyz... Et voici le Téméraire, voici Charles de Bourgogne, superbe et dédaigneux, rêvant de mettre à la raison, et d'un seul coup, « ces petits paysans suisses » (comme il dit).

Il y a loin du rêve à la réalité !

Berne

1476. Souvenez-vous de Grandson et de Morat.

Le récitant

Souvenez-vous aussi, Confédérés, des amis de Fribourg et de Soleure qui, noblement, sans hésiter, vous ont apporté le secours de leurs armes.

La Suisse

Leur réponse ne se fit pas attendre !

Fribourg

Fribourg. 1481. — 9e Etat de la Confédération.

Soleure

Soleure. 1481. — 10e Etat de la Confédération.

(Sonnerie de trompettes)

Le récitant

C'est le temps de la Diète de Stans.

Uri

Hélas ! les délégués se disputent !

Zurich

La colère gronde.

Berne

Va-t-on se séparer en ennemis ?

Unterwald

Une nouvelle guerre civile va-t-elle éclater ?

Tous

Non !

Unterwald

Frère Nicolas est accouru. L'ermite du Ranft.

Berne

Il parle d'amitié...

Zurich

Il conseille la paix...

Lucerne

On l'écoute...

Schwyz

Grâce à lui, les difficultés sont aplanies.

Glaris

Il a sauvé la Suisse !

Tous

Il a sauvé la Suisse !

Zoug

Honneur à frère Nicolas !

Tous

Honneur à Nicolas de Flue !

Berne

Pieux ermite.

Zurich

Avocat de la Paix.

Lucerne

Pacificateur de la Patrie !

(Sonnerie de trompettes)

Le récitant

Le 15^e siècle n'est pas terminé pourtant que, déjà, s'annonce un nouveau conflit.

La Suisse

La guerre de Souabe.

Le récitant

Vainqueurs une fois de plus, les Confédérés se séparent de l'Empire d'Allemagne.

Leurs amis de Bâle et de Schaffhouse, puis ceux d'Appenzell sont reçus dans l'alliance.

Bâle

Bâle. 1501. — 11^e Etat de la Confédération.

Schaffhouse

Schaffhouse. 1501. — 12^e Etat de la Confédération.

Appenzell

Appenzell. 1513. — 13^e Etat de la Confédération.

Le récitant

Et, de nouveau, les jours passent, les années coulent, années de guerres, années de paix. La Suisse des 13 cantons est une puissance avec laquelle les plus grands princes d'Europe doivent compter. Ses soldats se couvrent de gloire sur les routes de l'Italie.

Uri

1513. Souvenez-vous de Novare.

Lucerne

1515. Souvenez-vous de Marignan, la « Bataille des Géants », dont la retraite fut glorieuse autant qu'une victoire.

(Sonnerie de trompettes)

Le récitant

En Suisse, c'est alors la Réforme ; les luttes fratricides entre catholiques et réformés.

Zurich

Guerre de Kappel, 1531.

Le récitant

C'est la conquête du Pays de Vaud par les troupes de Berne.

Puis voici l'escalade de Genève, et la guerre de 30 ans, avec son cortège de ruines et de deuils.

Les 13 sont toujours 13.

Le régime aristocratique prend, peu à peu, la place du régime démocratique.

Alors les révoltes commencent.

Lucerne

1653. Guerre des paysans.

Berne

1723. Le major Davel tente de libérer son pays de la tutelle de Berne.

Soleure

1740. Pierre Péquignat périt sur l'échafaud à Porrentruy.

Le récitant

Enfin c'est 1789. — La révolution française. Le régime d'absolutisme fait place à la république. Dans toute l'Europe, on chante la liberté.

Chez nous, les pays sujets se réveillent et proclament leur indépendance. La France, terre de liberté par excellence, va-t-elle leur venir en aide ?

Hélas ! c'est l'invasion des troupes françaises. La prise de Berne, la chute de la Confédération des 13 cantons, le désordre.

Bientôt, pour mettre un terme aux troubles qui bouleversent notre pays, Napoléon impose sa médiation et donne à la Suisse une nouvelle constitution. Six nouveaux cantons sont constitués, formés d'anciens pays alliés ou sujets :

Saint-Gall

Saint-Gall. 1803. — 14e Etat de la Confédération.

Grisons

Grisons. 1803. — 15e Etat de la Confédération.

Argovie

Argovie. 1803. — 16e Etat de la Confédération.

Thurgovie

Thurgovie. 1803. — 17e Etat de la Confédération.

Tessin

Tessin. 1803. — 18e Etat de la Confédération.

Vaud

Vaud. 1803. — 19e Etat de la Confédération.

(Sonnerie de trompettes)

Le récitant

Douze ans plus tard, après la chute de Napoléon, la Suisse verra s'adjoindre encore :

Genève

Genève, 1815. — 20e Etat de la Confédération.

Neuchâtel

Neuchâtel, 1815. — 21e Etat de la Confédération.

Valais

Valais. 1815. — 22e Etat de la Confédération.

Le récitant

Partie en 1291 d'un acte de courage et de foi de quelques hommes résolus, notre patrie est, depuis 1815, solidement assise dans ses montagnes.

Depuis 132 ans ses frontières n'ont plus varié. Les 22 membres de la famille suisse sont là, toujours fidèles, toujours unis, dans les bons comme dans les mauvais jours.

Ensemble, ils ont connu les difficultés et les luttes, ensemble ils les ont surmontées, travaillant à faire de notre sol, ce pays que nous aimons et que nous voulons laisser à nos descendants libre et indépendant comme nous l'avons reçu.

Aujourd'hui, 1er août 1948, mettons une fois de plus notre confiance dans le Tout-Puissant afin que Sa grâce s'étende sur notre Patrie pour la préserver de tout mal.

La Suisse

I.

Ecoute, mon Pays, la voix grave des cloches
Qui s'élançe, ce soir, à l'assaut du ciel bleu,
Du calme pays vert au royaume des roches,
Comme un chant de victoire immense et glorieux.

De Schaffhouse au Tessin, de Saint-Gall à Genève,
Tous les clochers unis vibrent d'un même cœur,
Et, dans le soir tombant, le même appel s'élève
Eclatant d'allégresse et de mâle vigueur.

De la grande cité, du plus humble village,
De la rive du lac jusque sur le sommet,
Partout la même voix résonne et se propage
Exaltant le Pays libre et fier à jamais.

II.

Et je songe, en ce jour de fête,
A ceux qui firent ce Pays,
Aux bâtisseurs dont les conquêtes
Ont tissé notre petit nid.

Pour nous, ils ont connu la guerre,
Le deuil, les larmes, la douleur,
Le fiel de la sainte colère
Et l'amertume du malheur.

Ils ont lutté pour notre terre,
Défrichant notre sol pierreux,
Et leur audace salutaire
A fait de nous un peuple heureux.

III.

Il convient qu'en ce jour, du moins, l'on se souviene,
Et que tous les enfants de notre cher pays
Retrouvant la ferveur de leur jeunesse ancienne
Redisent avec nous les vers de ce récit :

« Il y avait jadis un petit coin de terre,
Un tout petit pays au sol dur et ingrat ;
Des hommes l'habitaient. Leur vie était austère
Mais ils vivaient heureux, vivant sans apparat.

Un jour, un grand seigneur de très haute naissance,
Méconnaissant leurs droits et leur noble fierté,
Voulut les asservir à sa toute-puissance
Et leur ravir ainsi d'antiques libertés.

C'est alors que ce peuple, en son inquiétude,
Remit au Tout-Puissant le soin de l'assister,
Et Dieu, dans Son amour et Sa mansuétude
Lui inspira l'union pour qu'il pût résister.

Ce peuple, ce Pays, c'est celui de nos pères.
Voyez ! ils ont créé par leur amour commun
Une belle Patrie accueillante et prospère
Forte de sa devise : « Un pour tous, tous pour un ! »

LA CLÉ DES CHAMPS

Nous donnons ci-après quelques pages choisies dans les différents chapitres de « La clé des champs » — plan, carte, boussole — de B. Beauverd, annoncées dans notre dernier numéro. Rappelons qu'il s'agit d'un ouvrage de 124 pages, format 10 × 15, avec un supplément de 8 pages en couleurs donnant tous les signes conventionnels des cartes Siegfried et nationale.

Dès lundi, les commandes ont afflué à notre administration à Villars-Tiercelin. Nous pouvons affirmer qu'aucun collègue ne sera déçu ; l'ouvrage tient ce qu'il promet : clarté, simplicité, précision.

Quelques collègues se proposent de se procurer — comme matériel de classe — un exemplaire pour chacun de leurs élèves. D'ailleurs, bon nombre d'écoliers, dès qu'ils ont feuilleté l'ouvrage, se sont empressés d'en faire l'acquisition.

Collègues, n'attendez pas, faites votre commande le plus vite possible à notre administration.

Guide de documentation S.P.R.

Le panorama, le plan. — 10 exercices. — Différence entre le plan et la carte	11
Echelles topographiques usuelles. — 2 tableaux utiles : a) 1 km. dans le terrain = comb. de cm. sur la carte ? ; b) 1 cm. sur la carte = comb. de km. ou de m. dans le terrain ? — La règlette. — La règlette-curvimètre. — 8 exercices	18
La carte. — Comment déterminer l'altitude ? 3 procédés : a) par comparaison ; b) avec le baromètre ; c) comme un géomètre. — 6 exercices.	25
Coupe et profil. — Quelques formes typiques du relief. — La selle, le col. — L'arête aiguë. — La dépression. — Le terrain mamelonné. — La terrasse. — 8 exercices.	32
La couverture du sol. — Oeuvres de la nature. — Oeuvres des hommes. — 3 exercices.	42
Les signatures : cartes Siegfried et nationale. — 2 exercices.	43
Etude du dessin panoramique. — Panorama calqué sur une photographie. — Panorama dessiné d'après une photographie. — Panorama dessiné d'après nature. — Etude comparative entre la carte et le panorama. — 1 exercice.	44
Quelle partie de la carte topographique une photographie représente-t-elle ? a) chercher le lieu d'où la photo a été prise ; b) chercher sur la carte les parties du terrain représentées sur la photo ; c) déterminer sur la carte les régions de la photo qui sont visibles et aussi les invisibles ; d) essai de reconstitution d'une photo	
d'après la carte. — 2 exercices. — Réduction ou agrandissement d'une carte, d'un dessin. — 2 exercices.	50
Quelques principes simples pour mesurer à distance. — Le pourmille. — Le bâton millimétré. 2 exercices. — Quelques constatations utiles. — 2 exercices. — Comment estimer une distance connaissant la hauteur d'un objet en m. et en pourmilles ? — 5 exercices. — Autre moyen : le saut du pouce. — 3 exercices. — Trouver la hauteur d'un objet. — 4 exercices.	55
La pente. — Le calcul de la pente en ‰ et ‰‰. — 9 exercices.	61
Calculer un panorama I — Calculs et tabelle. — Etablissement du panorama (dépliant).	65
Temps de marche. — Ancien et nouveau procédés. 2 exercices.	68
La carte a sa poésie !	70
Les coordonnées. — 6 exercices. — Coordonnées topographiques (généralités). — 2 exercices. — Coordonnées métriques d'un point. — 8 exercices.	74
Orienter une carte. — 1er cas : je connais la région. 2e cas : je peux situer sur la carte mon lieu de stationnement et un autre visible. — 3e cas : je peux situer sur la carte mon lieu de stationnement et plusieurs autres points.	81
Trouver la direction du nord sans carte ni boussole. De jour : la montre. — De nuit : l'étoile polaire. — 6 exercices.	82
Nord géographique et nord magnétique. — La déclinaison.	86

La boussole — Ses graduations — Construction de rapporteurs. — Avantages du %.	88
Calcul d'un Δ en degrés et en pourmilles. — Tablelle pour conversion de degrés en pourmilles et vice-versa. — 5 exercices	91
Boussole en main, chercher la direction du nord. — 6 exercices	95
Orienter la carte au moyen de la boussole. — 3 exercices	98
Premier problème à résoudre à l'aide de la boussole. — Je veux marcher en direction de tel sommet que j'aperçois mais... qui peut disparaître. — 2 exercices	99
Deuxième problème : Se rendre de A à B en ligne droite. — Mesurer l' Δ de marche sur la carte. Comment se comporter dans le terrain	100
Contourner un obstacle. — Procédé du carré ou du rectangle. — Procédé du triangle équilatéral. — Procédé du trapèze. — Recherche d'une erreur moyenne de boussole. — 11 exercices	105
Troisième problème : De l'endroit où je me trouve j'aperçois un village que je ne connais pas. — a) Mon comportement dans le terrain ; b) Utilisation de mes mesures. — 6 exercices	112
Quatrième et dernier problème : Où suis-je ! — 1er cas particulier : Je reconnais au loin une montagne et plus près un repère secondaire. — 2e cas particulier : Je reconnais deux points dans deux directions différentes. — 3e cas particulier : Je reconnais trois points. — 7 exercices.	115
Quelques formules	124

Trop longtemps l'étude de la carte et de la boussole, ainsi que leur emploi, ont été considérés comme l'apanage de quelques catégories bien spéciales de citoyens : militaires, alpinistes, etc. De nos jours, heureusement, cette conception s'est singulièrement élargie, jusqu'à admettre que ces connaissances, de caractère si utilitaire, font partie intégrante du bagage intellectuel de base de notre jeunesse, sans en exclure les jeunes filles. C'est la raison pour laquelle cette étude figure au programme de travail des groupements d'éclaireurs et d'éclaireuses, de l'instruction préparatoire et de nos écoles publiques, particulièrement depuis l'introduction officielle des après-midi de plein air.

Pour qui a eu l'occasion de voir chefs et moniteurs, instructeurs et institutrices, sous-officiers ou même officiers entreprendre l'initiation de leurs sous-ordres aux secrets — donc aux merveilles — de la carte et de la boussole, une constatation d'ordre général s'impose malheureusement à son esprit : la superficialité par trop évidente des connaissances en la matière de ces instructeurs beaucoup mieux intentionnés que préparés. Si les principes et procédés courants d'utilisation sont connus, il est loin d'en être de même du pourquoi des choses, du détail qui met en valeur et fait comprendre l'ensemble, des multiples exercices qui permettent de tourner et de retourner un problème pour le bien dominer.

Or, cette lacune incontestable dans la préparation des instructeurs peut être particulièrement bien comblée, grâce à la présente brochure que Monsieur Berthold Beauverd met au service de la cause qui lui est chère.

Toute une littérature a déjà traité la connaissance et l'emploi de la carte et de la boussole. Mais le présent ouvrage ne vient certainement pas prendre rang sans autre

dans cette bibliothèque déjà importante. Bien au contraire, et, si nous jugeons sur les nombreux textes et études qui nous sont connus, nous pouvons affirmer que l'ouvrage de Monsieur Beauverd en constitue un réel enrichissement. En effet, cette œuvre nouvelle nous a particulièrement frappé, tant par sa haute valeur pédagogique que par son souci d'expliquer et de faire comprendre la raison d'être de chaque principe avancé ou constatation formulée.

Valeur pédagogique due à la forte personnalité de Monsieur B. Beauverd, instituteur primaire-supérieur à Lausanne, qui a su présenter chaque question sous une forme vivante et didactique qui accroche d'emblée l'attention ; qui a surtout su trouver les exercices d'application, aussi variés que nombreux, de difficulté progressive pour satisfaire chacun, sans lesquels l'ouvrage ne serait qu'un livre de recettes bannissant toute réflexion et recherche personnelle, seuls procédés pédagogiques assurant une acquisition sûre et définitive de la matière.

Le pédagogue, en l'occurrence, a été très heureusement doublé du spécialiste, ce qui donne à son œuvre un équilibre et une impression de solidité qui frappent dès les premières pages. En effet, le capitaine d'artillerie B. Beauverd a pu apporter son esprit mathématique indispensable pour traiter un tel sujet, ainsi que sa haute compétence en la matière, ses qualités de précision et de concision qui assurent à son travail une parfaite harmonie.

Considéré comme livre du maître où chacun pourra extraire les données à portée des élèves qu'il veut enseigner, la présente brochure représente bien, à nos yeux, l'ouvrage que nos maîtres et maîtresses attendaient — et réclamaient — pour meubler les après-midi de plein air et compléter l'opuscule déjà reçu « Par monts et par vaux ». C'est pourquoi nous ne croyons pas nous engager trop en lui prédisant un plein succès et exprimons à Mon-

sieur Beauverd, comme aussi au comité de la Société pédagogique romande qui en assure la publication, nos félicitations et remerciements chaleureux pour la belle œuvre qu'ils réalisent, en ce faisant, au profit de notre jeunesse romande.

R. Tharin, inspecteur de gymnastique.

Introduction

Si vous aimez à flâner en naturaliste à travers notre pays, avide d'en connaître les animaux, les insectes, les plantes, les minéraux, vous n'aurez pu le faire sans vous poser, en passant, des questions de ce genre :

Au bord du lac : Pourquoi n'aperçois-je plus le bateau au débarcadère d'Evian ? Ou bien quelle peut bien être la longueur de ce train, là-bas sur la côte savoyarde ? Ou encore : comment est-il possible que la pointe de Pelluaz me cache le Mont-Blanc la plus haute montagne d'Europe ?

En funi-ski : quelle est la pente ? et votre enfant qui a assisté à la grave méditation qui vous a fait articuler : 30 %, d'ajouter : « n'est-ce pas que le 100 % c'est la plus forte pente, la verticale ? » vous n'avez peut-être pas répondu...

La vie en plein air fait sans cesse appel à votre bon sens car le grand livre qu'est la nature réclame que vous ouvriez vos yeux, vos oreilles, que vous tendiez le bras, que vous fassiez un dessin et la conclusion de tout cela, la clé de l'énigme, sera un petit calcul, très simple qui dépassera rarement la connaissance du livret !

C'est pourquoi les problèmes de cet ouvrage sont traités d'une façon concrète en basant les notions nouvelles sur un travail dans le terrain.

Nous ne nous sommes pas borné à expliquer ; en effet, de nombreux exercices éveilleront des résonances, entretenant l'intérêt, prolongeant l'impression trop fugitive que suscite la simple lecture d'un chapitre.

Afin de matérialiser encore plus l'usage de la boussole, et de simplifier au maximum, nous n'étudions qu'un modèle : La Recta. Ce qui nous permet de ne pas sombrer dans des généralités souvent inutiles.

C'est à vous : maîtres d'écoles et écoliers, éclairés et routiers, sous-officiers et patrouilleurs, skieurs, amis de la nature qui aimez non seulement l'effort et l'action mais aussi la réflexion, que ce travail s'adresse ; puisse-t-il ne pas vous décevoir.

B. BEAUVERD.

Quelques principes simples pour mesurer à distance

Principe fondamental : un millimètre à un mètre n'apparaît sous le même angle que un mètre à un kilomètre ; la valeur de cet angle est de un pourmille (‰).

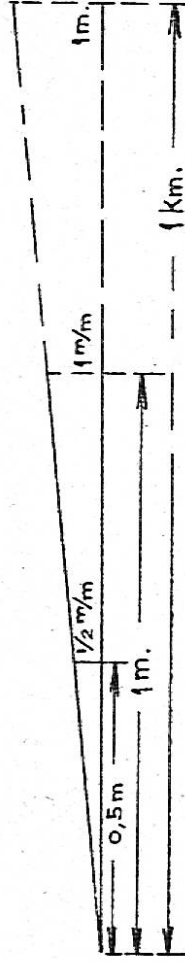


Fig. 51

Comment tenir cette proportion à notre disposition et d'une façon permanente ?

Le bras étant trop court, il est impossible de maintenir 1 mm. à 1 m. de l'œil ; en revanche, il est possible de maintenir 1/2 mm. à 1/2 m. de l'œil.

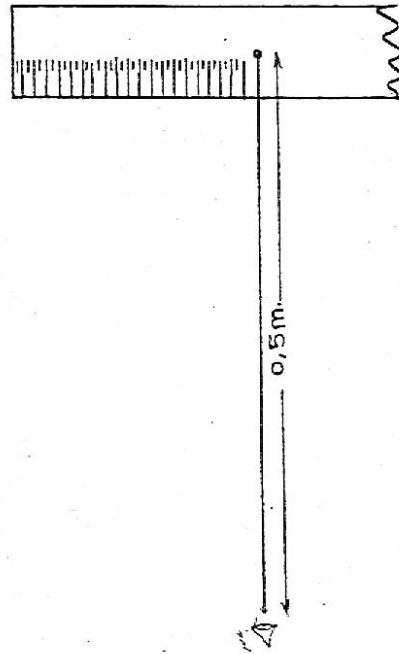
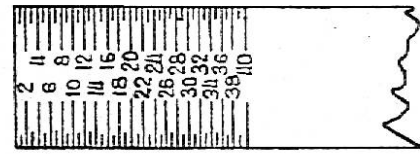


Fig. 52

Confectionnons un bâton millimétré de 10 cm de long sur lequel nous marquons les $\frac{1}{2}$ mm. ; attachons-le en son milieu par une ficelle fine puis faisons un nœud à 50 cm. ; cette ficelle va nous permettre de contrôler sans cesse l'éloignement du bâtonnet de notre œil (50 cm.) et, en conséquence, d'apprécier des hauteurs en ‰ (pourmilles).

Exemple : A 1 km. une maison de 12 m. m'apparaît sous un angle de 12 ‰ (contrôler au bâtonnet d'autres hauteurs à cette même distance) :

- à 2 km. elle m'apparaît sous 6 ‰
- à 3 km. elle m'apparaît sous 4 ‰
- à 10 km. elle m'apparaît sous 1,2 ‰

Constatation : plus un objet s'éloigne plus il paraît diminuer.

Inversement :

- à 1 km. maison de 12 m. 12 ‰
- à $\frac{1}{2}$ km. maison de 12 m. 24 ‰
- à $\frac{1}{4}$ km. maison de 12 m. 48 ‰
- à $\frac{1}{5}$ km. maison de 12 m. 60 ‰

Constatation : plus un objet se rapproche, plus il paraît grandir.

Exercices :

1. Sous combien de ‰ verrai-je un arbre de 15 m. à 1 km., 3 km., 5 km., 100 m. ? (15 ‰, 5-3-30-150 ‰.)
2. Sous combien de ‰ verrai-je un homme de 1,80 m. à 1 km., 2 km., 500 m., 300 m. ? (1,8 ‰, 0,9, 3,6, 6 ‰.)

Un bon truc : $\frac{\text{hauteur en mètres}}{\text{distance en km.}} = \triangleleft$ en ‰.

Quelques constatations utiles :

maison de ville :	hauteur d'un étage	2,5 à 3,0 m.
maison de campagne :	hauteur d'un étage	2,0 à 2,5 m.
chalet :	hauteur d'un étage	1,8 à 2,0 m.

pignon :	2 à 3 m.	1,5 m.
une fenêtre, maison de ville		1,0 m.
une fenêtre, maison de campagne		0,6 à 1,0 m.
une fenêtre, chalet		8,0 m.
un poteau téléphonique ou électrique		8,0 m.
un pylône C.F.F.		8,0 m.

Exercices :

1. Compléter le tableau ci-dessus par toute donnée utile. (Un sapin, un monument, un pont, bref des objets caractéristiques et reconnaissables de partout.)
2. Apprécier la hauteur d'une maison puis, par comparaison, celle d'un arbre, d'un rocher, d'une colline. Ces appréciations vont nous permettre d'estimer la distance par un calcul simple grâce au bâton millimétré.

Comment estimer une distance connaissant la hauteur d'un objet en m. et en ‰ ?

Exemple : J'estime la hauteur d'une maison : 10,5 m. (2 étages : 5 m. ; pignon : 4 m. ; murs de fondation : 1,5 m.). D'après le bâton millimétré je la vois sous un angle de 4 ‰.

Raisonnons : Si elle était à 1 km. nous la verrions sous un \triangleleft de 10,5 ‰, à 2 km. sous 5,25 ‰ ; à 3 km. sous 3,5 ‰ : elle est entre 2 et 3 km.

Nous savons que plus un objet s'éloigne, plus il diminue ; le calcul nous donne donc par simple proportion : $\frac{10,5}{4} = 2,625$ km. **Une formule utile :**

$\frac{\text{hauteur réelle en m.}}{\text{hauteur d'observ. en ‰}} = \text{distance en km.}$

Exercices :

1. J'aperçois une maison locative de banlieue ; elle m'apparaît sous un angle de 10 ‰ (fondation ; 4 étages ; pignon).

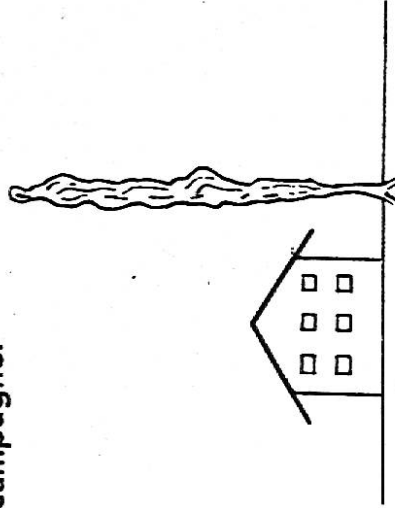
a) estimer sa hauteur. b) quelle est la distance d'observation ?

2. Un poteau électrique, de l'autre côté de la vallée, a 3% de haut. A quelle distance est-il ? ($2\frac{2}{3}$ km.)

3. Un pylone C. F. F. m'apparaît sous un angle de 14%. A quelle distance de la voie suis-je ? (570 m.)

4. Une grange, dont j'estime la hauteur à 5 m., a 6% sur le bâton millimétré. A quelle distance est-elle ? (830 m.)

5. Un peuplier gigantesque domine cette maison de campagne.



Quelle est la hauteur de la maison et quelle est celle du peuplier (observer le dessin) ? Si je suis à 3 km., quelle mesure aura le peuplier sur le bâton millimétré ?

Fig. 53

Le saut du pouce

Le pouce tenu verticalement à bout de bras, l'œil droit fermé, recouvrez un objet du paysage ; puis, sans changer la position du bras ni du pouce, fermez l'œil gauche et ouvrez le droit ; le pouce, sans que vous l'avez déplacé, a fait un saut à gauche. Cherchons la raison et la valeur de cet écart ; le dessin ci-dessous nous fournit l'explication.

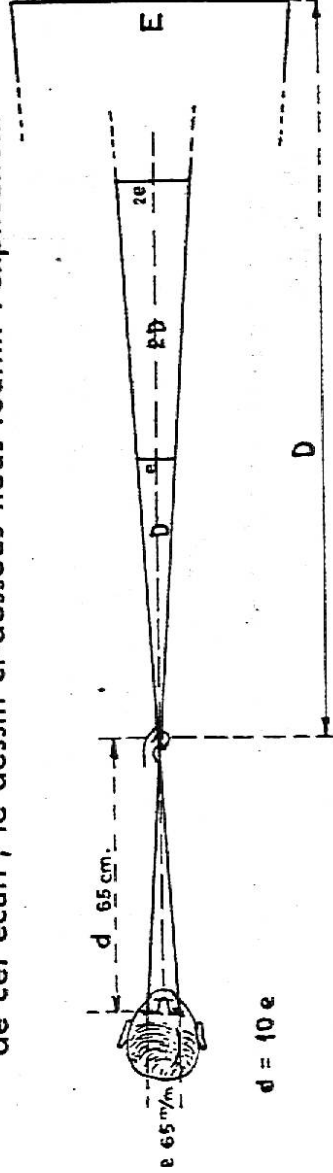


Fig. 54

$d = 10 e$

L'écartement entre les yeux étant de 65 mm. et l'éloignement du pouce à bras tendu de 65 cm. nous avons le rapport :

$$d = 10 e$$

mais aussi : l'éloignement d'un objet est 10 fois supérieur à l'écart mesuré dans le terrain :

$$D = 10 E$$

Ce rapport une fois connu, la difficulté réside dans la mesure de l'écart.

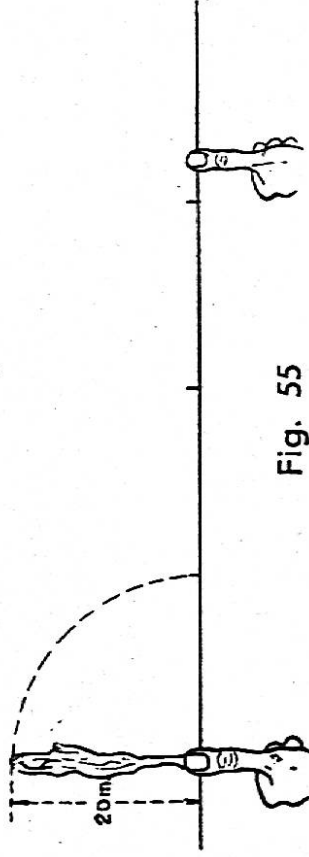


Fig. 55

La hauteur de ce peuplier est estimée à 20 m. ; cette hauteur rabattue sur l'écart y est contenue 3,5 fois ; donc l'écart est de 70 m. ; ce peuplier est à 70 m. $\times 10 = 700$ m.

La hauteur d'un arbre, d'un poteau ; la largeur d'une maison, d'une route ; la longueur d'un pont, tout va nous servir de valeur comparative pour mesurer le saut du pouce et l'apprécier en mètres.

Exercices :

1. Un grenier dont j'estime la largeur à 4 m. est contenu 3 fois dans le saut du pouce ; à quelle distance est-il de moi ? (120 m.)

2. A partir d'une perche, j'estime à 5 m. le saut du pouce ; à quelle distance est-elle de moi ? (50 m.)

3. A 500 m. le saut du pouce correspond à 50 m.
 à 1 km. le saut du pouce correspond à 100 m.
 à 10 km.
 à 7 km.
 à 4 km.
 à 200 m.
 à 80 m.

Compléter ce tableau.

Trouver la hauteur d'un objet

Deux conditions doivent être réalisées :

- connaître la distance qui me sépare de l'objet,
- connaître sa hauteur d'observation mesurée en pour milles au bâton millimétré.

Exemple : Une maison que je sais à 2,5 km. de moi m'apparaît sous un angle de 5‰. Quelle est sa hauteur ?

Raisonnement : A 1 km. elle m'apparaît 2,5 fois plus haute, donc sous 12,5‰ ; mais 1 m. à 1 km. c'est 1‰ ; la maison mesure 12,5 m.

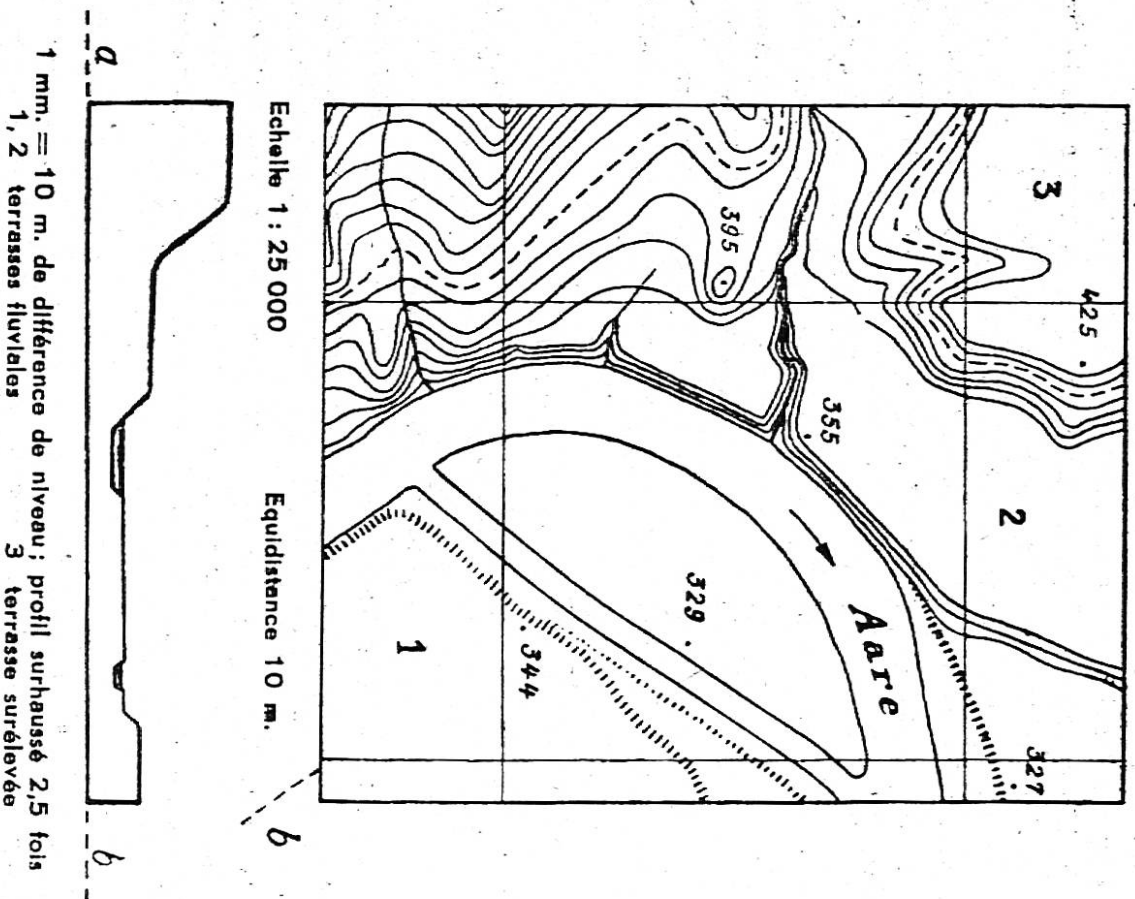
$$\text{hauteur en m.} = \text{hauteur } \text{‰} \times \text{distance en km.}$$

$$12,5 \text{ m.} = 5 \times 2,5$$

Exercices :

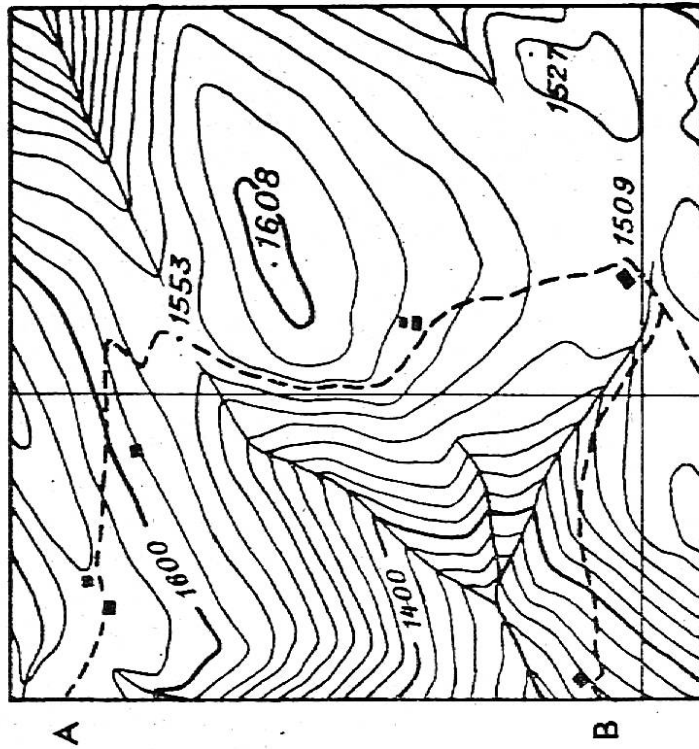
- A 3 km. un sapin apparaît sous un angle de 7‰. Quelle est sa hauteur ?
- A 400 m., dans un pré, un faucheur mesure 4‰. Quelle est sa taille.
- A 5 km. de là, la hauteur d'un pont est observée sous 15‰. Quelle est sa hauteur en m. ?
- A 2,8 km. un tronçon droit d'une route m'apparaît sous un angle de 100‰. Quelle est la longueur de ce tronçon ? (280 m.)

La terrasse



Indiquer toutes les arêtes et tous les vallonnements de cette figure.

Exercices :

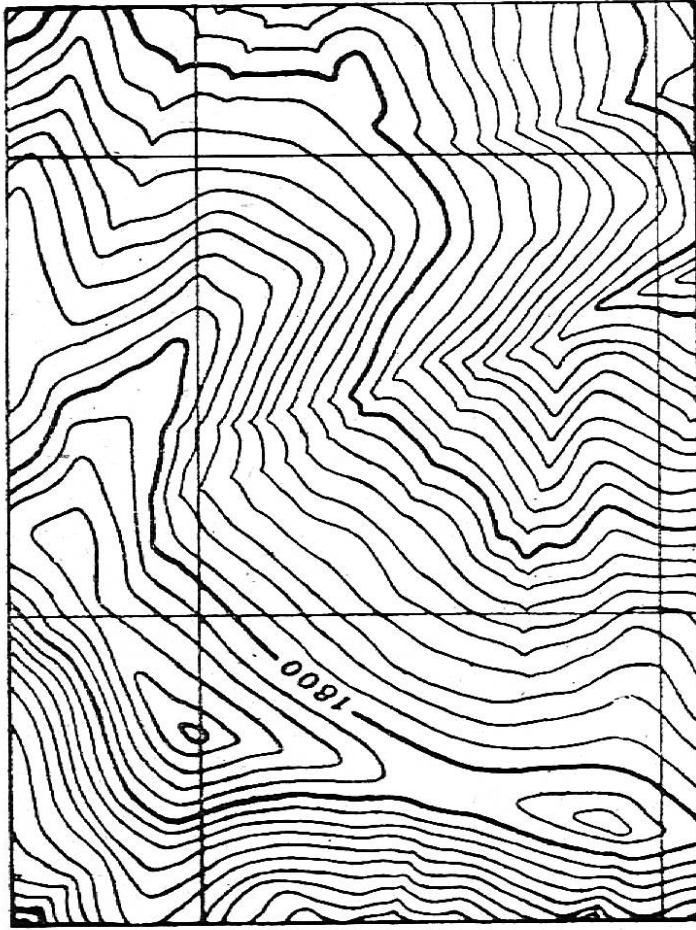


Echelle 1 : 25 000

Equidistance 20 m.

Fig. 31

1. a) quelle est l'altitude de A ?
- b) quelle est l'altitude de B ?
- c) dresser le profil du chemin parcouru ;
échelle des longueurs : celle de la carte ;
échelle des hauteurs : 2 mm = 10 m.
- d) Décris, sous forme d'une rédaction, ce même chemin.



Echelle 1 : 25 000

Equidistance 20 m.

Fig. 32

2. Dessiner les cours d'eau :
 - a) si le point 1900 au nord de la cote 1800 est point culminant ;
 - b) si ce même point est le point le plus bas. (La cote 1800 devient cote 2000.) Laquelle des solutions faut-il tenir pour vraisemblable ? Chercher les raisons. Faire ces deux reliefs à la caisse à sable.

BIBLIOGRAPHIE

Chasse à la baleine, par René Gardi. Collection « Voyages et documents ».

1 vol. in-16 Jésus, avec 51 illustrations hors-texte. Broché, 7 fr. 50 ; relié, 11 fr. 25. Editions Victor Attinger. Neuchâtel et Paris.

Le livre de René Gardi constitue un reportage sensationnel et nous révèle nombre de renseignements absolument inconnus du public. La plupart des Européens s'imaginent qu'il faut atteindre l'hémisphère austral pour faire la chasse à notre mammifère et pensent aux bateaux-usines popularisés par la presse américaine. Ils ignorent qu'on capture la baleine dans les eaux norvégiennes et, qu'au nord de l'Europe ces pêcheries sont florissantes ! C'est en Norvège que René Gardi a rejoint les baleiniers, a su se faire admettre à bord, exploit remarquable à soi seul, car, en principe, ni les femmes ni les touristes — qui portent malchance — n'y sont admis. En sa compagnie nous participons à la chasse, nous visitons les abattoirs et l'usine qui, ici, sont installés sur le rivage. Avec une très grande simplicité, un humour bon enfant, beaucoup de vie, de la passion même quand les événements l'entraînent, il sait nous faire revivre tout l'extraordinaire de cette vie.

Si l'auteur fait preuve de réels dons d'évocation dans ses récits, il sait aussi nous donner une sérieuse étude du sujet. C'est ainsi qu'il n'a garde d'omettre le côté économique de la question : la baleine fournit à l'économie mondiale un appoint précieux en graisse et en viande.

En résumé, un excellent documentaire, qui nous apporte vraiment du neuf, et qui est illustré d'un grand nombre de photos remarquables. Un livre à recommander.

A travers les chansons de France. Trois saynètes enfantines pour soli et chœur à l'unisson avec accompagnement de piano. Musique de Sérieyx. Fœtisch frères S.A., Caroline 5, Lausanne. Chaque saynète, chant et piano, 5 fr., voix seules 1 fr.

1. *Les aventures de Madame de Malborough à la recherche de son époux.*

2. *Les entrevues du prince charmant à la recherche d'une épouse.*

3. *La mèr' Michel à la poursuite de son chat.*

Heureuse tentative d'adapter à de véritables « scénarios » destinés à être joués comme de petites pièces de théâtre ces vieux refrains que nous avons chantés dès notre première enfance. Les écoliers eux mêmes représenteront le roi Dagobert, frère Jacques, Pierrot, compère Lustucru, etc. La mise en scène n'offre aucune difficulté et le podium de la salle d'école pourra suffire.

Nul doute que les maîtresses des petites classes soient enchantées de ces dernières publications des Editions Fœtisch qui leur permettront de renouveler leur répertoire de rondes et de chansons.



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT ★ ENVOIS POSTAUX



Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse et de Liechtenstein contre 75 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, Place St-François, LAUSANNE
Maison de confiance fondée en 1910

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres

HOTEL-RESTAURANT
DU

RAISIN

VILLENEUVE

Restauration soignée à toute heure

Spécialité de poissons

Vins de premier choix

Prix modérés

Jardin à proximité du débarcadère

FAMILLE AMMETER

TÉL. 680 15

m. p. **FOETISCH** 6 RUE DE BOURG, LAUSANNE

PIANOS

RADIOS

HARMONIUMS

MUSIQUE - GRAMOS - DISQUES

neufs et d'occasion - LOCATIONS

Autocars Delécraz

Courses et voyages à forfaits

Rue des Mélèzes

GENÈVE

Téléphone 49070

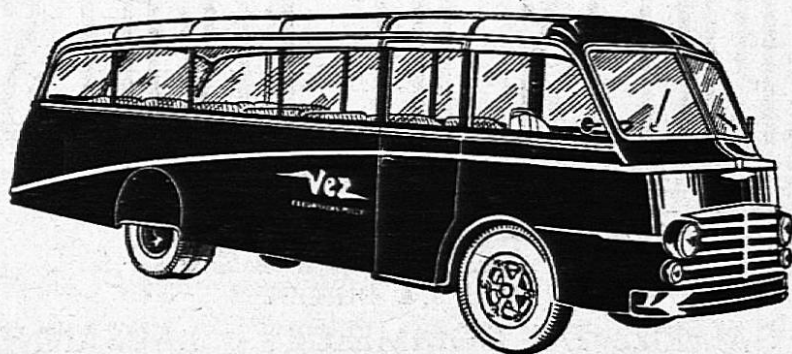
Colonie de vacances d'Aigle

LA CLÉ DES CHAMPS - CORBEYRIER - ALTITUDE 900 M.

Il reste encore quelques places pour enfants du dehors. Surveillance médicale. Prix : Fr. 4.— par jour.

Durée du séjour : du 15 juillet au 26 août inclus.

Pour renseignements et inscriptions s'adresser à la Direction des Ecoles d'Aigle, tél. 22138, de préférence le mercredi et le samedi entre 10 et 11 h.



Notre
dernier modèle
tout confort

VEZ & Fils

EXCURSIONS
PULLY

Tél. 2.35.02

Buffet de la Gare **LES AVANTS sur Montreux**

Maison

*bien organisée pour recevoir
les écoliers de passage
But idéal de promenade
Vue superbe
Grande terrasse ombragée*

Se recommande :

Tél. 6.23.99 - A. GRABER, chef de cuisine

Le pays de Fribourg et la Gruyère

Que de belles courses en
perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS **Gruyère - Fribourg - Morat (G F M)**

Billets collectifs au départ des
gares C. F. F. Trains spéciaux.
Fribourg, tél. 2 12 63; Bulle, tél.
2 78 85. 514

LA VALLÉE DU TRIENT, RÉGION DES BELLES EXCURSIONS avec le ch. de fer **MARTIGNY-CHATELARD**

(MONT-BLANC)

VAN - SALENFE - LA CREUSAZ - EMANEY **GLACIER DU TRIENT - LAC DE BARBERINE**

*Flore alpestre variée — Blocs erratiques — Roches moutonnées
Marmites glaciaires — Gorges — Cascades*

Prospectus et itinéraires par Dir. MARTIGNY-CHATELARD à MARTIGNY - Tél. 6.10.61

QUELQUES BUTS DE COURSES !

Le Chasseron - Les Rasses **Les aiguilles de Baulmes** **Le Suchet**

en utilisant le

Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. Eau sulfureuse chaude (48°) radioactive (Vaud)

Rhumatismes - Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose
Troubles circulatoires - Phlébites

Mai - Septembre

Arrangements forfaitaires 21 jours

Les Diablerets 1200 m. **Hôtel Terminus** Tél. 6.41.37

Point de départ de nombreuses excursions — Salle pour sociétés
Prix spéciaux pour groupe — **Dortoir moderne avec douche**

A. GISCLON-MICHAUD, chef de cuisine

Lac Retaud 1700 m. Tél. 6.41.43

Les plus belles promenades au pied des hautes montagnes
Floraisons superbes — But de sortie pour écoles — Arrangement
pour soupe, couche, petit déjeuner — **Rafrâichissements de choix**
Dortoir — Barque — Jeux

MM. REINHARD et DIDAY

Les tramways lausannois JORAT

accordent des réductions importantes aux
écoles, sociétés et groupes, sur les lignes
de MONTHERON et du JORAT (lignes 20,
21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe.
Sites et promenades pittoresques. Rensei-
gnements à la direction. Tél. 3.31.41.

MONTREUX

Hôtel Terminus Buffet de la Gare

Meilleur accueil.

Belle terrasse

Arrangements pour écoles
et sociétés

Téléphone 6.25.63 J. DECROUX, dir.

LE MONT-PÈLERIN

sur VEVEY (850 m.)

La belle esplanade fleurie du Haut-Lac et son panorama aux cent actes divers
est d'un accès facile, rapide et bon marché, par le funiculaire

VEVEY-CHARDONNE-MONT-PÈLERIN

Elèves du 1er degré: montée Fr. 0.50, aller et retour Fr. 0.70

DIRECTION A VEVEY

TÉLÉPHONE 5.29.12

Pour vos courses...

La
Vallée des Ormonts

avec ses buts aussi nombreux que variés

Quelques suggestions...

*Aigle - Leysin - Lacs d'Aï
Aigle - Leysin - Pierre du Moëlle - Le Sépey
Le Sépey - Col des Mosses - Lac Lioson
Diablerets - Lac Retaud - Col du Pillon
Diablerets - Palette d'Isenau*

Toute une région facilement accessible grâce aux chemins de fer

Aigle-Leysin
et
Aigle-Sépey-Diablerets

Tarifs pour écoliers

	<i>simple</i>	<i>retour</i>
<i>Aigle-Leysin-Feydey</i>	<i>Fr. 1.25</i>	<i>Fr. 1.90</i>
<i>Aigle-Le Sépey</i>	<i>» 1.15</i>	<i>» 1.65</i>
<i>Aigle-Diablerets</i>	<i>» 1.70</i>	<i>» 2.45</i>

*Sur demande, en cas de participation suffisante,
organisation de trains spéciaux*

Renseignements : Aigle tél. 2.21.15 et 2.22.15

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces:

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

L'indépendance commence par l'épargne

L'épargne exige la sécurité

La sécurité s'obtient par des placements de premier ordre

Pour toutes vos opérations, adressez-vous au

Crédit Foncier Vaudois

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

LAUSANNE - 36 agences dans le canton de Vaud



LA QUALITÉ DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

Bonnard

NOUVEAUTES - LAUSANNE

LE CONSOMMATEUR

soucieux de ses **INTÉRÊTS** fait
ses **ACHATS** à la

COOPÉRATIVE

PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 3 55 77

FONJALLAZ & OETIKER

MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU
ST-LAURENT 32 - LAUSANNE

POMPES FUNÈBRES



Pl. Palud. 7 Tél. 29.201

H. LADOR, Dir.

*La maison se charge
de toutes démarches et formalités*

Pour la Hollande

dans internat de jeunes filles, on cherche demoiselle de langue française, diplômée, pour donner des leçons de français et de littérature, ainsi que pour surveillance, conversation et sports.

Rendez-vous en Suisse, à une place et date à convenir, entre le 10 et 20 juillet.

S'adresser à **Madame M. Houtsmuller, Villa « Pavia », Zeist (Hollande).**

DEVRED

Vêtements

Grand-Pont

Lausanne

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

La bonne adresse pour votre ameublement

**Choix de 100 mobiliers neufs
du simple au luxe**

MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR

Meubles occasion provenant des échanges, à bon compte. Exposition séparée. Magasin face église des Terreaux au bt du trot. Métropole.

LAUSANNE



PORCELAINES - CRISTAUX - CÉRAMIQUES

LOUIS KUHNE & C^{le}

NOUVELLE ADRESSE

17 rue du Marché

(MOLARD)

TÉLÉPHONE 4 03 62

GENÈVE

TEINTURERIE ET NETTOYAGE A SEC

MASSON MONTREUX

Délai de livraison pour les nettoyages : une semaine

Service postal rapide

TARIF: Nettoyage d'un complet 2 p. Fr. 10.50, 3 p. Fr. 11.50

Complets gris, nettoyés et rafraîchis 3 p. Fr. 19.-

résultats très satisfaisants + I C. A.

Magasin à Lausanne

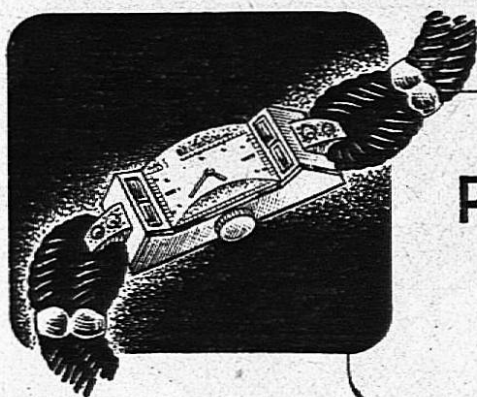
Martrey 26

TOILERIES - TROUSSEAUX

100 % pur

Envois d'échantillons sur demande

André Goetschel St-François 12 bis - LAUSANNE
Téléphone 2 06 11



PATEK, PHILIPPE & Co. S.A.

*Les Maîtres
de l'Horlogerie Genevoise*